

Pétrole et gaz du Canada—Loi

M. Knowles: N'avez-vous pas de nouvelles pages dans cet exposé?

M. Lang: Les députés d'en face parlent de leur crédit d'impôt à l'énergie. Grâce au programme énergétique du parti libéral, les consommateurs économiseront 12 fois plus qu'ils n'auraient pu le faire par le biais du crédit d'impôt à l'énergie du parti progressiste conservateur. Étant donné le budget de l'année dernière en faveur duquel la plupart des députés conservateurs ont voté, j'ai du mal à comprendre comment ces gens-là, et surtout le député de Rosedale (M. Crombie), peuvent parler avec un tel pharisaïsme de la nécessité de protéger les petites gens. Quand on considère les faits . . .

M. Taylor: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Qu'est-ce que cela peut bien avoir à faire avec le bill dont nous sommes saisis? En outre, le député a déjà dit tout cela cet après-midi.

M. Lang: Ce n'est évidemment pas un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, mais plutôt un sujet de discussion ou une tentative pour m'interrompre. Je dirai volontiers au député pourquoi je mentionne cela. Le député de Rosedale passe son temps à faire semblant de se préoccuper du sort des petites gens, quand on sait que le budget de son parti n'avait proposé vraiment aucune mesure, absolument aucune . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je prie le député de bien vouloir s'adresser à la présidence.

M. Lang: Merci, monsieur l'Orateur. Je tiens à éclairer la lanterne du député qui se demande pourquoi je parle ainsi de bien-être social. Lorsque le parti du député a présenté un budget ne comportant absolument aucune mesure en faveur des petites gens, le député de Rosedale . . .

Une voix: Voilà trois fois que vous le dites.

M. Lang: Ça vaut la peine de le dire dix fois, monsieur l'Orateur. Ce parti tente de se faire passer pour un parti qui se soucie des petites gens, mais c'est ce même parti qui a présenté un budget qui faisait mal aux consommateurs et qui ne se souciait pas du tout des petites gens.

M. Hnatyshyn: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: La parole est au député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) qui invoque le Règlement.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, je pense qu'il faudrait faire consigner au compte rendu que si le député de Rosedale (M. Crombie) est petit, il est beaucoup plus important que cet orateur.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: En toute déférence, il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement valable.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je suis heureux que vous ayez jugé que ce rappel au Règlement n'était pas recevable. Il semble que les députés d'en face supportent mal la vérité, car ils tentent toujours d'interrompre le débat en invoquant futilement le Règlement.

Une voix: C'est vous qui criez.

M. Lang: Je voudrais préciser quelque chose. Examinons la liste de nos réalisations. Voyons qui a mis sur pied les programmes sociaux du pays.

M. Taylor: Nous ne parlons pas des programmes sociaux. Vous vous tompez de bill.

M. Lang: Le bill à l'étude porte sur la stratégie énergétique mise de l'avant au Canada, laquelle a un lien direct avec les programmes sociaux actuels puisqu'elle touche notre économie, la stabilité financière du gouvernement national et sa capacité de financer de tels programmes.

M. l'Orateur adjoint: On a invoqué le Règlement plusieurs fois sans fondement. Je donne la parole au député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen).

M. Friesen: Ai-je jamais invoqué le Règlement sans fondement, monsieur l'Orateur? Je me demande si le député me permettrait une question.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, si les députés d'en face cessaient d'invoquer ainsi le Règlement à la légère, je pourrais essayer de les éclairer en leur expliquant cette politique. Je vais tenter de dissiper la confusion qui règne dans leur esprit. Si le député a toujours une question à poser à la fin de mon intervention, je me ferai un plaisir d'y répondre.

D'abord, voyons les faits. Le député de Rosedale et un certain nombre de députés de l'opposition cherchent à prouver que le gouvernement actuel n'a pas de conscience sociale en s'appuyant sur sa politique énergétique et son budget. Pour un nouveau député comme moi, un député de l'arrière-ban, il est très difficile de rester assis les bras croisés devant pareille comédie, pareils propos, surtout quand on connaît leurs états de service. Voyons un peu à quoi ils se résument. Quels programmes sociaux le budget présenté il y a un an par le député de Saint-Jean-Ouest prévoyait-il? En fait, à mon avis, aucun.

Quels programmes sociaux les députés de l'opposition officielle ont-ils mis sur pied? Quels programmes sociaux importants ce parti a-t-il instaurés? A ma connaissance aucun. Quel est par contre le bilan de l'actuel gouvernement? Il nous a donné les prestations de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence hésite à rappeler la règle de pertinence, mais le bill dont la Chambre est saisie est le bill C-48 et je souhaiterais que le député y consacre ses propos.

M. Lang: Merci, monsieur l'Orateur. Je sais que vous avez manqué les 15 premières minutes de mon discours pendant lesquelles j'ai essayé de définir les buts poursuivis dans ce projet de loi ainsi que ses principaux éléments. J'ai essayé de répondre aux critiques émises par l'opposition officielle au sujet du programme énergétique national et du bill C-48 durant la période des questions ainsi qu'au cours du débat à la Chambre. C'est la raison pour laquelle j'ai essayé d'exprimer ces préoccupations sociales qui ont une incidence sur les politiques énergétiques et économiques du gouvernement. Je pense que mes remarques sont pertinentes sur ce plan, bien que je comprenne que vous n'étiez pas là durant la première partie de mon discours et n'avez donc pu entendre mes remarques à ce propos.